

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Pédagogie	4
- Evaluation au cours de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Gestion et contacts	5
Programme détaillé	6
- Programme par matière	
Infos pratiques	8

Introduction

Introduction

La mineure en linguistique vous offre :

- une initiation aux sciences du langage en général, et à la linguistique en particulier ;
- une réflexion sur le langage entendu comme signe global et non seulement linguistique ;
- une ouverture vers d'autres disciplines connexes ayant le langage comme objet d'étude : la philosophie du langage, la psycholinguistique, la sémiologie ou l'analyse du récit.

Conditions d'admission

Cette mineure est accessible à tout bachelier pour autant que son cursus principal le permette.

Pour plus de détails, consulter le [tableau récapitulatif](#) présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de la mineure en linguistique est de fournir aux étudiants une initiation aux sciences du langage en général, et à la linguistique en particulier.

En termes de compétences à acquérir, la mineure a pour objectif de développer chez l'étudiant une réflexion sur le langage entendu comme signe global et non seulement linguistique. Pour pouvoir développer cette réflexion, l'étudiant doit disposer d'un certain nombre de concepts indispensables pour comprendre le fonctionnement du langage, de manière interne (unités et structures de base, courants théoriques contemporains) et externe (rapports avec d'autres disciplines). Dès lors, à côté des cours de linguistique générale ou appliquée, le programme prévoit également une ouverture vers d'autres disciplines connexes ayant le langage comme objet d'étude : la philosophie du langage, la psycholinguistique, la sémiologie ou l'analyse du récit. Les statistiques et l'informatique (linguistique) étant devenues des outils (quasi) indispensables à l'analyse linguistique, ces cours complètent le programme de la mineure.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition de ces prérequis. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir [Règlement général des examens](#)). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Tout bachelier

⇒

[Master en linguistique \[120.0\]](#)

Accès direct

Gestion et contacts

Gestion du programme

Entité de la structure FIAL

Sigle	FIAL	
Dénomination	Faculté de philosophie, arts et lettres	
Adresse	Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 48 50 - Fax 010 47 20 53	
Site web	https://www.uclouvain.be/fial	
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)	
Faculté	Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)	
Mandats	Philippe Hiligsmann Bérengère Bonduelle	Doyen Directeur administratif de faculté
Commissions de programme	Commission de programme en histoire de l'art et archéologie (ARKE) Ecole de philosophie (EFIL) Commission de programme en langues et lettres anciennes (GLOR) Commission de programme en histoire (HIST) Commission de programme en langues et lettres anciennes et modernes (LAFR) Commission de programme en linguistique (LING) Commission de programme en langues et lettres modernes (LMOD) Louvain School of Translation and Interpreting (anc. Marie Haps) (LSTI) Commission de programme en communication multilingue (MULT) Commission de programme en langues et lettres françaises et romanes (ROM) Commission de programme en sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC) Commission de programme en arts du spectacle (THEA)	

Responsable académique du programme : [Anne-Catherine Simon](#)

Personnes de contact

Conseillère aux études : **Fiorella Flamini**

Programme détaillé

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant doit totaliser 30 crédits répartis sur 2 ans, soit idéalement 15 crédits par an. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure (2e ou 3e année).

Bloc
annuel

2 3

o Tronc commun

● LROM1331	Linguistique française III : des mots au discours	Louise-Amélie Cougnon (supplée Anne-Catherine Simon), Cédric Fairon, Anne-Catherine Simon	45h	5 Crédits	1+2q	X	X
● LPSP1209	Statistique, inférence sur une ou deux variables	Bernadette Govaerts	22.5h +15h	4 Crédits	1q	X	X
● LFLTR1291	Informatique appliquée aux lettres et à l'histoire	Aurore François	15h+15h	3 Crédits	1q	X	X

o Un des deux cours suivants

⊗ LFLTR1530	Introduction aux sciences du langage	Thomas François (supplée Anne-Catherine Simon), Philippe Hambye, Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	2q	X	
⊗ LCOMU1121	Sémiotique générale	Philippe Verhaegen	30h	5 Crédits	2q	X	

o Un des deux cours suivants

⊗ LFLTR1560	Linguistique générale	Elisabeth Degand	30h	3 Crédits	1q	X	X
⊗ LROM1221	Linguistique française I : analyses du français contemporain	Thomas François (supplée Anne-Catherine Simon), Anne-Catherine Simon	30h+15h	5 Crédits	1q	X	X

o Un des deux cours suivants

⊗ LFILO1130	Eléments d'analyse du langage	Salima Djerrah	30h	3 Crédits	2q	X	X
⊗ LFLTR1630	Logique et argumentation en sciences humaines	Simon Brunfaut (supplée Jean Leclercq), Jean Leclercq	30h	3 Crédits	1q	X	X

o Cours au choix

⊗ LCOMU1313	Narratologie	Joëlle Desterbecq (supplée Marc Lits), Marc Lits	30h	5 Crédits	2q	X	X
⊗ LCOMU1327	Analyse sémio-pragmatique des médias <i>Prérequis : LCOMU1121</i>	Philippe Verhaegen	30h+10h	5 Crédits	2q		X
⊗ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache <i>Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours ou tout autre cours dans les programmes de bachelier de l'U.C.L. moyennant accord des responsables LING.</i>	Joachim Sabel	30h+15h	4 Crédits	1+2q	X	X
⊗ LGERM1123	English Grammar <i>Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours ou tout autre cours dans les programmes de bachelier de l'U.C.L. moyennant accord des responsables LING.</i>	Fanny Meunier	30h+15h	4 Crédits	1+2q	X	X
⊗ LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands <i>Un test de langue établira si l'étudiant a le niveau de base requis en langue pour pouvoir suivre ce cours ou tout autre cours dans les programmes de bachelier de l'U.C.L. moyennant accord des responsables LING.</i>	Pierre Godin	30h+15h	4 Crédits	1+2q	X	X
⊗ LLOGO1312	Langage oral : processus de base	Arnaud Szmalec	30h	3 Crédits	1q	X	X
⊗ LROM1311	Linguistique romane : étymologie, histoire, politique	Philippe Hambye	30h	3 Crédits	1q	X	X

Infos pratiques

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

L'étudiant choisit librement les cours qu'il veut suivre en 2e et en 3e années en veillant néanmoins à répartir, de manière équilibrée, le nombre de crédits sur les deux années.

2. Admission à la mineure

Il n'y a pas de condition d'admission particulière pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure et vérification de l'inscription

En deuxième année de bachelier

L'étudiant s'inscrit en ligne à sa mineure, après s'être préalablement inscrit à son année d'études.

L'étudiant qui recommence sa 2e année est automatiquement réinscrit à la même mineure.

En troisième année de bachelier

Lors de son inscription en troisième année, l'étudiant est automatiquement inscrit à la seconde partie de sa mineure. Il en est de même pour l'étudiant qui recommencerait sa troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

4. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <https://www.uclouvain.be/232660.html> .

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la faculté <https://www.uclouvain.be/355131.html> pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site .

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat de la commission de programme qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Séquences de cours contraignantes : LFLTR1530 ou LCOMU1121 doit être suivi en même temps ou avant LFLTR1560 ou LROM1221.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de la mineure se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant.

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté ou de sa commission de programme.

Supports disponibles

Informations sur le service-cours

Certains cours disposent d'un support en ligne.

Informations à demander au titulaire du cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'étudiant s'inscrira en ligne aux examens des cours de sa mineure en même temps qu'il s'inscrira aux examens des cours de sa majeure. En cas de difficultés, l'étudiant s'adressera à sa commission de programme ou au secrétariat de sa faculté.

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : .

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, l'étudiant s'adressera directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie, arts et lettres.

